

CLAUDE EMMANUEL
BLANDIN

DOSSIER PRESSE

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ENTRE LA
FONDATION CLAUDE EMMANUEL BLANDIN**

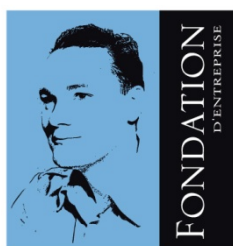
ET

LE RECTORAT DE LA MARTINIQUE

LE MERCREDI 16 NOVEMBRE 2016 A 11 HEURES

A L'INTERNAT DE LA REUSSITE

27 AVENUE CONDORCET - 97200 FORT DE FRANCE



CLAUDE EMMANUEL
BLANDIN



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA
RÉGION
MARTINIQUE



SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE

L'ACCADEMIE DE LA MARTINIQUE

ET

LA FONDATION CLAUDE EMMANUEL BLANDIN

Cette signature a eu lieu **le jeudi le mercredi 16 novembre 2016 à 11 heures**, dans les locaux de l'**INTERNAT DE LA REUSSITE** situés **Ancienne route de Schœlcher, 97200 FORT DE FRANCE**, et en présence notamment de Madame Béatrice CORMIER, Rectrice de la Martinique, de Monsieur Claude MACENO, Chef de Cabinet du Rectorat, de Madame Guylène HONORE, Proviseur de l'internat de la Réussite, de Monsieur Gérard BAUDIN, Inspecteur d'Académie, Sciences et Techniques Industrielles, de Monsieur Ledoux, Chef de service SAIO, de Monsieur Patrick BLANDIN, et de Madame Isabelle CHARNEAU respectivement Président et Secrétaire Général de la FONDATION CLAUDE EMMANUEL BLANDIN, du représentant du Carbet des sciences, du Président de l'Association des Ancien Elèves de Prépa (« Mounprépa ») et bien sûr des élèves de l'internat de la réussite.

Cette convention cadre a pour but de poser le principe d'un partenariat aux fins notamment de rapprocher l'école et le monde des scientifiques à travers un échange de savoirs scientifiques et de pratiques expérimentales et de contribuer à rendre plus accessibles les sciences et les techniques au plus grand nombre tout en promouvant la mobilité à l'international.



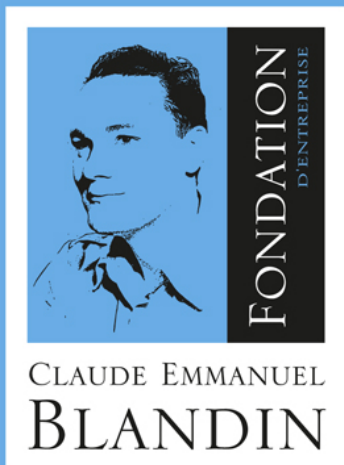
CLAUDE EMMANUEL
BLANDIN

La FONDATION CLAUDE EMMANUEL BLANDIN a pour objet de soutenir les actions inscrites dans les champs d'intervention permettant le développement économique, social et culturel en priorisant l'éducation et la science. Désireuse de s'impliquer dans l'aide à la promotion de la mobilité internationale, de l'enseignement des sciences et des techniques dans les collèges et les lycées, la FONDATION CLAUDE EMMANUEL BLANDIN a souhaité conforter son engagement dans ce domaine au travers de ce partenariat avec l'Académie de la Martinique.

Cadre de cette convention, la fondation CLAUDE EMMANUEL BLANDIN s'engage à soutenir les actions de l'Académie de la Martinique pour :

- La mise en place de bourses d'études pour la formation professionnelle d'élèves martiniquais à l'international. Les jeunes, sélectionnés par l'académie, se verront accorder une bourse sur deux ans, destinée au financement de leur déplacement et de leur séjour dans un centre spécialisé au Québec en vue de l'obtention d'un Diplôme d'Études Professionnelles. Pour la Fondation Claude Emmanuel Blandin, cela représente en moyenne 17000€ à 18000€ par élève boursier.
- L'organisation de concours tels que la Compétition « Robotique F.I.R.S.T » organisée par le Carbet des Sciences qui permettra à trois équipes de collégiens Martiniquais de se mesurer lors d'une compétition locale mi-janvier 2017. L'équipe gagnante participera à la compétition qui aura lieu en Guadeloupe fin janvier puis au Québec si elle remporte la compétition de Guadeloupe.
- La mise en place de financements pour permettre à des étudiants scientifiques et boursiers des classes préparatoires aux grandes écoles inscrits à l'Internat de la réussite Condorcet d'effectuer des séjours d'immersion linguistique dans un pays anglophone.
- L'organisation d'actions d'information et de sensibilisation.

A PROPOS DE LA FONDATION CLAUDE EMMANUEL BLANDIN



« Nous accompagnons des actions visant à renforcer l'éducation, la science et l'ouverture de la jeunesse de nos territoires au monde. »



Première fondation d'entreprises de Guadeloupe, la FONDATION CLAUDE EMMANUEL BLANDIN, créée en 2007 par l'ensemble des sociétés du Groupe BLANDIN, est la prolongation naturelle d'un engagement déjà ancien de celui-ci, dans le soutien aux initiatives locales et s'insère à la fois dans une démarche citoyenne, mais aussi de proximité avec le tissu associatif des mondes culturels, sportifs et éducatifs.

La fondation Claude Emmanuel BLANDIN est donc l'un des axes choisis par le Groupe Blandin pour exprimer concrètement sa responsabilité et solidarité à l'égard de la société civile, avec comme grands domaines d'intervention, l'éducation et la science.

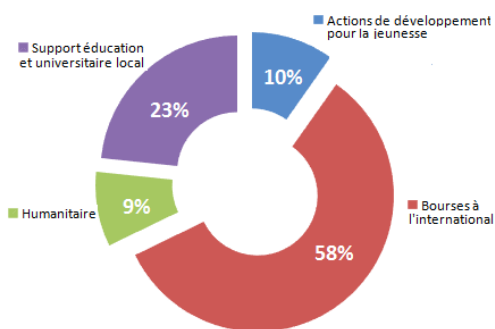
L'éducation, parce qu'y donner accès aux jeunes de toutes conditions et origines, et participer à des projets éducatifs sont autant d'actions « responsables » visant à l'enrichissement des hommes, des femmes, des jeunes.

La science, parce que son rôle est essentiel aujourd'hui, et qu'elle est en lien avec l'activité technique qui fut à l'origine du Groupe Blandin. Guérir, améliorer le confort de vie, inventer les techniques de demain visant à rendre l'Homme plus responsable face aux enjeux du développement durable, et d'une manière plus générale, faire progresser toutes les sciences, est un pari porteur d'espoirs conforme aux valeurs du Groupe Blandin.

La fondation, bien qu'ayant son siège à Pointe-à-Pitre en Guadeloupe, berceau historique du Groupe Blandin, a la volonté d'agir sur tous les territoires d'implantation des activités de celui-ci, et donc également en Martinique, et en Guyane.

Elle peut aussi, le cas échéant, intervenir en faveur de projets se déroulant à l'étranger, dans la mesure où elle est favorable aux échanges internationaux.

Utilisation des ressources:



Elle est administrée par un conseil d'administration composé de 9 membres incluant des personnalités qualifiées dans ses domaines d'intervention. Ce conseil est présidé par Monsieur Patrick BLANDIN depuis 2013, et se réunit régulièrement. Il examine et valide les projets reconnus comme ceux étant les plus proches de l'objet de la fondation. Il vote le budget de l'exercice en cours et décide des subventions à attribuer ou de la contribution à apporter dans la réalisation des projets validés.

Contacts Presse : Martinique : Jean-Pierre BIDAULT des CHAUMES, Administrateur – Gsm : 0696 72 48 10
Guadeloupe : Isabelle CHARNEAU, Secrétaire Général – Gsm : 0690 29 22 68

Madame la Rectrice de l'Académie de Martinique,
Madame le Proviseur de l'Internat de la Réussite,
Mesdames, Messieurs,
Chers élèves,

Bonjour à tous,

C'est avec fierté qu'en qualité de Président de la Fondation Claude Emanuel Blandin je suis amené à signer aujourd'hui cette convention de partenariat avec l'académie de la Martinique. Ce n'est qu'une suite logique à nos engagements et actions déjà en place en Guadeloupe depuis la création de notre Fondation d'Entreprise en 2007.

Madame la Rectrice, je vous remercie et je remercie aussi vos équipes, d'avoir cru en nous, lorsque nous sommes venus vous présenter nos propositions de partenariat en mai dernier. Vous avez su nous écouter et voir dans notre offre la possibilité de faire équipe ensemble pour aider nos jeunes de la Martinique sur des actions ciblées allant dans le sens des objectifs que nous nous sommes fixés au sein de la Fondation Claude Emmanuel Blandin.

Ces objectifs sont de soutenir des actions en relation avec l'Éducation et la science.

Le partenariat que nous avons l'honneur et le plaisir de signer avec vous aujourd'hui n'est, j'espère, que le début d'une belle histoire que nous nous efforcerons de faire durer afin que les jeunes Martiniquais bénéficiaires de ces actions puissent être de plus en plus nombreux au fil des années.

Bien sûr nous devons faire des choix car nous ne pourrions malheureusement pas aider tous les élèves qui nous solliciteront, mais nous nous efforcerons de faire notre part pour contribuer à donner de l'espoir à une jeunesse qui a besoin du soutien et des encouragements de tous, y compris des Entrepreneurs que nous sommes.

En effet, il nous apparaît indispensable d'affirmer aux générations futures que, sans se substituer à l'Education nationale, mais en partenariat et en coordination avec elle, les

entreprises ont un rôle à jouer dans la valorisation des programmes existants pour contribuer, au travers de la formation et de l'éducation, au maintien des grands équilibres essentiels à nos sociétés.

Seule, l'école ne peut assumer l'intégralité d'une mission éducative incombant à une communauté élargie, de la famille à l'ensemble des acteurs de la société civile. Nous sommes fiers de faire partie de ces acteurs.

Nous sommes aussi convaincus que l'accompagnement désintéressé d'actions telles que celles pour lesquelles nous nous engageons aujourd'hui avec la signature de cette convention est facteur de préservation de la cohésion sociale.

Mes frères et moi avons eu la chance d'avoir eu un père rigoureux et travailleur, qui a su nous donner l'exemple et nous inculquer le goût de l'effort afin que nous puissions trouver notre place dans la société.

Au travers de notre Fondation, c'est cette notion d'héritage « moral » et d'accompagnement que nous souhaitons perpétuer auprès des jeunes. Ce sont eux qui feront l'avenir et nous nous devons de leur tendre la main à notre tour pour qu'ils puissent croire en leur destin.

C'est à eux donc que nous voulons léguer notre goût de l'effort et de la réussite pour bâtir un monde meilleurs ou tout le monde doit trouver matière à servir et à s'épanouir.

Avec ce partenariat, nous espérons donc apporter cette petite goutte qui ne remplira certes pas un grand verre mais qui participera humblement à la construction d'un avenir pour nos enfants.

Merci encore de nous avoir donné cette opportunité de servir notre jeunesse Martiniquaise.